

LES ACTEURS NON ETATIQUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE : ONG, ENTREPRISES,...

(semestre de printemps/semestre 2)

OBJECTIFS ET CONTENU

Le champ du Développement Durable laisse entrevoir une multiplication des acteurs partie prenante à l'élaboration et à la mise en œuvre des solutions retenues pour assurer la gouvernance du développement durable. Les évolutions constatées soulignent l'élargissement de la panoplie d'action des ONG du développement durable, dont l'action s'étend désormais bien au-delà de la veille et de l'alerte, rôle social qui leur était traditionnellement dévolu.

Depuis la fin des années 1980, les entreprises modulent également leurs stratégies face aux enjeux du développement durable. Parfois contraintes par des jeux réglementaires ou des changements de la demande exprimée sur les marchés, parfois volontaristes, ces stratégies entendent assurer la légitimité de l'acte de production dans un contexte d'épuisement et de dégradation des ressources planétaires. Parallèlement à ces choix stratégiques directement observables et pris en références à des normes réglementaires ou à des normes volontaires, les firmes exercent une activité de lobbying importante dans les arènes internationales. Ce faisant, elles chercheraient pour les uns à imposer des solutions réglementaires qui ne compromettent pas l'exercice de leur activité, pour les autres, elles se positionnent en acteur majeur du développement qui, invité à participer, entent également négocier les conditions de sa participation.

Pour le faire, les entreprises doivent désormais compter avec les ONG. Aujourd'hui, et tout en continuant de faire pression sur les entreprises, certaines ONG collaborent avec l'industrie. De la même manière, les firmes n'hésitent plus à s'engager dans des opérations qui rassemblent entreprises et ONG, sous l'égide d'organisations internationales. Dans le cadre de la gouvernance des risques, le rôle des fondations ne peut plus non plus être ignoré.

Ce cours insistera sur ces reconfigurations. Synergies entre entreprises et ONG, partenariats publics privés pour le développement économique et la santé, le rôle croissant des fondations pour le financement de ce même développement seront analysés. En creux de cet enseignement, nous chercherons à comprendre ces évolutions des choix stratégiques d'acteurs majeurs du développement durable. Trouvent t-elles leur origine dans la défaillance des institutions internationales ? Celles-ci ne sont-elles pas, au contraire, à l'origine de ces nouvelles alliances ? Et quelle efficacité créditer aux modes de gouvernance retenus ?

ENSEIGNANTS

Olivier GODART, Directeur de recherche au CNRS.

Thierry HOMMEL, Chargé de mission à la Chaire développement durable de Sciences Po.

Elisabeth PAQUOT, expert indépendant.

Michel SAUQUET, directeur de l'Institut pour un nouveau débat sur la gouvernance (IRG), fondateur et vice-président des éditions Charles Léopold Mayer, et vice-président de l'Alliance des éditeurs indépendants.

METHODE PEDAGOGIQUE

Voir le programme de chaque enseignant

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Voir le programme de chaque enseignant

MODALITES D'EVALUATION

Ce module est validé à 2,5 crédits, sur le mode du contrôle continu.

Responsables pédagogiques : Ambrosio Nsingui-Barros et Ivan Manokha